



Licence Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02037126

HAL Id: hceres-02037126

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037126>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire de l'art et archéologie

de l'Université Lille 3 - Sciences
humaines et sociales - Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales -
Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire de l'art et archéologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008595

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Villeneuve d'Ascq.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université Charles de Gaulle - Lille 3, localisée à Villeneuve d'Ascq, accueille de 500 à 600 nouveaux étudiants chaque année, et en diplôme 250 en moyenne par an. Elle vise à donner aux étudiants une bonne connaissance du patrimoine artistique, notamment européen, sur toutes les périodes de l'histoire, et la capacité de transmettre à un public ces connaissances, par une médiation culturelle adaptée. Cette formation fortement mutualisée en première année avec la mention *Histoire* se décline à partir du semestre 4 en deux parcours, donnant lieu à deux licences distinctes : un parcours *Histoire de l'art* et un parcours *Archéologie*. La formation propose en première année une approche initiatique à l'histoire et à l'histoire de l'art, avec des enseignements de méthodologie de la discipline. En deuxième année, les étudiants sont invités à se spécialiser en fonction des parcours, et en troisième année, la formation est clairement axée sur la majeure choisie par les étudiants. Les langues vivantes font partie intégrante des compétences visées par la mention (deux langues au minimum, dont une ancienne).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Histoire de l'art et archéologie* de l'Université Charles de Gaulle - Lille 3 forme les étudiants aux métiers du patrimoine et de la médiation culturelle. Elle vise à leur transmettre de solides connaissances du patrimoine artistique et la capacité à présenter des œuvres au public. Elle a longtemps été la seule formation de ce type dans la région Nord-Pas-de-Calais. D'autres universités ont désormais investi le champ de l'histoire de l'art, mais cette formation reste très attractive, puisqu'en 2011-2012 elle a accueilli 591 étudiants en première année, 223 en deuxième année et 238 en troisième année de cursus. La formation propose aux étudiants 468h de cours en présentiel par semestre, sur trois ans. La première année est fortement mutualisée avec la mention *Histoire*, et à partir du semestre 4, les étudiants sont invités à choisir entre deux parcours : *Histoire de l'art* ou *Archéologie*. Une unité d'enseignement libre à choisir par l'étudiant au sein de l'établissement permet de découvrir d'autres disciplines. L'enseignement des langues est également une priorité, qu'il s'agisse des langues vivantes ou anciennes. En revanche, les TICE et l'informatique en général sont absents du dossier. L'évaluation des enseignements favorise le contrôle continu, mais la formation est ouverte à l'enseignement à distance et des adaptations d'évaluation sont prévues pour les étudiants en situation particulière (handicap, salariés, soutiens de famille, etc.).

Malgré cela, le taux de réussite en L1 n'était, en 2010-2011, que de 26 %, et pourtant ce chiffre inclut les étudiants ayant été autorisés à passer en deuxième année même avec une réussite partielle de la première. Cela renvoie à un taux d'échec en première année de 74 %, avec un taux d'abandon de 35 %. Un tel taux d'échec rend indispensables les dispositifs d'aide à la réussite. La transition entre le lycée et l'université est assurée par une semaine d'intégration et les permanences des enseignants référents pour les étudiants de L1. Des cours de méthodologie du travail universitaire, de méthodologie disciplinaire et de la documentation sont proposés aux étudiants, sous la forme de TD couvrant 48h d'enseignements obligatoires au cours des quatre premiers semestres. Aucun dispositif d'enseignement de mise à niveau ni de tutorat ne semble proposé, à la lecture du dossier fourni. La réorientation en mention *Histoire* est facilitée par la mutualisation des enseignements avec cette formation en L1. On note également qu'une option Science de l'information et du document sert de passerelle vers une poursuite d'études dans le master *Information, communication culture, documentation*.

L'insertion professionnelle est présentée au cours des enseignements de méthodologie, via le PPE, Projet professionnel de l'étudiant, en L1. Les étudiants sont incités à faire des stages en L3. Le stage de fouilles est obligatoire sur le parcours *Archéologie*. Un stage est fortement conseillé en parcours *Histoire de l'art*. La moitié des étudiants depuis ces deux dernières années a choisi de faire ce stage. La mobilité internationale est un plus pour l'insertion professionnelle, sans que le dossier ne précise comment elle est préparée. En 2012, selon les chiffres fournis par l'OFIVE, 30 étudiants étrangers ont été accueillis en L1, 7 en L2 et 8 en L3. Des étudiants de la formation sont également partis à l'étranger, sans que les chiffres ne soient disponibles. La formation entretient des contacts réguliers avec d'autres universités, et notamment avec les universités de Louvain (Belgique), de Londres (Royaume Uni), de Santa Barbara (USA), de Tokyo (Japon) et de Lasi (Roumanie). A l'issue de la formation, 46,2 % des étudiants diplômés poursuivent leurs études en master. Aucune information n'est disponible sur le devenir des autres étudiants, diplômés ou non, quittant la formation.

Le pilotage de la mention est remplacé par une gestion collective assurée par l'ensemble des enseignants intervenant dans la formation. Les enseignants-chercheurs titulaires sont tous historiens issus des sections 21 et 22 du CNU. Les intervenants extérieurs sont au nombre de 18, mais 7 d'entre eux sont des enseignants issus du secondaire intervenants au titre de chargés de cours. Les autres représentent les domaines de la muséographie, de l'archéologie, de la médiation culturelle. Aucun archéologue néanmoins ne semble participer à la formation en archéologie. Aucune action de valorisation du diplôme, ni auprès des lycées, ni auprès des organismes ou partenaires locaux n'est évoquée dans le dossier. Le public étudiant ne fait pas non plus l'objet d'une description et d'une prise en compte spécifique, et son impact sur le pilotage n'est pas évoqué.

- Points forts :

- La mutualisation partielle avec la mention *Histoire* facilite les réorientations.
- Les effectifs sont importants et stables.

- Points faibles :

- Le dossier d'évaluation est lacunaire.
- Le pilotage de la mention est peu lisible.
- L'articulation des parcours n'est pas très lisible.
- Le socle disciplinaire en *Archéologie* tel qu'il est présenté semble léger.
- Les taux d'échec et d'abandon en L1 sont très importants
- Les dispositifs d'aide à la réussite et d'insertion professionnelle sont rares.

- Recommandations pour l'établissement :

Le fort taux d'échec devrait inciter la formation à mettre en place des enseignements de remise à niveau, et d'aide à la réussite beaucoup plus développés. Une valorisation du diplôme auprès des lycéens permettrait leur meilleure orientation et éviterait les abandons massifs en cours de première année. Le pilotage de la mention devrait être renforcé et éclairci. La lecture et l'articulation des parcours devraient gagner en lisibilité. Les enseignements disciplinaires en *Archéologie* et *Histoire de l'art* devraient être renforcés et reposer sur des professionnels de la discipline plus que sur des enseignants-chercheurs en histoire.



Observations de l'établissement

Réponse à l'AERES sur l'évaluation 2014

N° de dossier : S3LI150008595

Licence mention Histoire de l'Art et Archéologie

Réponse de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique remercie les experts pour leur lecture attentive du dossier et se permet de répondre sur certains points :

Le taux d'échec important s'explique par l'absence totale de sélection à l'entrée et par l'importance du nombre d'étudiants en SEAD (seule université française à le proposer) qui n'arrivent pas toujours à organiser leur travail, à dégager du temps pour leurs études et à venir passer les examens.

Le pilotage est assuré par un responsable de mention et des responsables d'année, assistés de deux secrétaires pédagogiques.

Dernière page :

« Les enseignements disciplinaires en histoire de l'Art et en archéologie ... devraient reposer sur des « professionnels » de la discipline plutôt que sur des enseignants chercheurs en histoire »

1. Ces enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs en histoire de l'Art et en archéologie qui sont donc bien des professionnels de la discipline, sauf à considérer que seuls sont compétents les personnels de Musée et de conservation et les employés des services archéologiques...
2. Nos enseignants-chercheurs en archéologie dirigent des chantiers de fouille en France et ailleurs (Grèce, Italie en particulier). Nos enseignants-chercheurs en histoire de l'Art (15 professeurs et MCF) sont pour certains, spécialistes de muséologie et développent tous des partenariats avec les Musées et autres institutions.
3. Les seuls « historiens » intervenant le sont sur les enseignements d'histoire (en L1 en particulier) ou bien en Egyptologie (ceux-ci dirigent ou participent à des chantiers de fouille en Egypte et au Soudan).
4. Des professionnels de l'archéologie sont aussi sollicités pour certaines UE méthodologiques et pratiques et aussi pour les enseignements d'archéologie médiévale.